

## Compte rendu des Assises du Tourisme

-  
**15 novembre 2006**  
**Salle des fêtes de Villandraut**

### Étaient présents :

David ANQUETIL, Potier à Villandraut et Office de Tourisme - Jean-Michel DE LA CALLE (Kaliè), Peintre à Villandraut - Jane FINCH, séjour dégustation à Budos - Colin WHITCOMB, hébergement et séjour dégustation à Budos - Monique MAURY et Michel PLUYAUD, Domaine du Roi Kysmar à Villandraut - Thérèse FERRER et André BOSQUET, Base nautique de Villandraut - Annemieke DIEPGROND, gîte/chambre d'hôte à Préchac – Jean Claude DUPOUY, Association Foire de Mai et Cornemuses en Bal(l)ade à Uzeste – Marie Françoise CARDOUAT, Christian CARDOUAT, Olivier SAINT-JOURS, Association Préchac Tourisme Sport Nature – Marc-Alexis MORELLE, Association Adiu Sud-Gironde à Noaillan – Marie MIFFURA, Gauthier BAZELLE, Alain CHIARADIA, Uzeste Musical – Sébastien VIMES, la Grange du Gelat, Activ'Tribu à Noaillan – Manu OBRY, Accro d'Aventures 33 à Balizac – Marie-Jose RIGHETTI, Café du Sport à Uzeste – Jean DE RICHECOUR, Association des Amis de la Collégiale à Uzeste – M. et Mme LACOSTE, gîtes à Noaillan – Gaëtan LEMBEYE, sculpteur à Villandraut – Stéphanie et Boris MEYNARD, Bar le Médiéval à Villandraut, Sandra LAPUJADE, Restaurant Le Casalet à Villandraut - Delphine PUDAL, Office de Tourisme de Villandraut - Jean-Luc HARRIBEY, Association Adichats

Jean-Paul MERIC, Pays des Landes de Gascogne - Frédéric FRANK, Jean Michel GRARD, Bureau d'étude Maîtres du Rêve – Anne-Marie VINCENT et Dorothee BOIVIN, Cdc de Villandraut

Jean PERINGUEY, Président de la Cdc de Villandraut et Maire de Noaillan- Laurence HARRIBEY, adjointe à Noaillan et responsable de la commission tourisme de la Cdc - Louis Julien SOURD - conseiller municipal Villandraut – Jean Pierre DELCAMP, adjoint à Préchac – Isabelle DEXPERT, Maire de Pompéjac et Conseillère Générale – Jeanne Marie BAUP, Maire d'Uzeste – Dominique PAIROYS, adjoint à Villandraut – Jean BELIARD, conseiller municipal Villandraut – Jean Claude PREVOTEAU, adjoint à Pompéjac

### Ne pouvaient pas être présents :

Mme Louis, hébergement à Noaillan – M. et Mme Gilles, hébergement à Langon - M. Talbot, La Crémaillère à Villandraut – M. MOLTO, camping de Villandraut – M. et Mme PITRAS, restaurant Préchac – Valérie CHAMPIGNY, La Fabrik' Art & actions à Léogats – M. DE SABRAN, château de Cazeneuve – Patrick DELETREZ, artiste Uzeste

Un tour de table est organisé. Laurence Harribey, remercie l'ensemble des personnes de s'être déplacé et elle introduit la réunion en rappelant le contexte dans lequel s'inscrit cette étude :

Les 8 communes qui composent la Cdc font partie du Pays des Landes de Gascogne et 2 communes (Lucmau et Bourideys) sont situées sur le territoire du Parc Naturel Régional.

Pays et Parc travaillent ensemble dans le domaine du tourisme à travers le pôle touristique. Un positionnement « écotourisme » (respectueux de son environnement, de son patrimoine, de sa culture) a été retenu par le pôle et notre territoire s'y inscrit aujourd'hui.

Le Tourisme est une des composantes de la compétence économique de la Cdc. Dans le cadre d'une volonté politique de valoriser le territoire et de proposer des outils d'animation, une étude a été commandée au bureau d'étude « Maîtres du Rêve ».

Ce regard critique, extérieur au territoire, a permis de mettre en évidence les points qui doivent être améliorés. Ils ont fait part à la collectivité des remarques et revendications exprimées par les différentes structures qu'ils ont rencontrés lors des entretiens.

Ces Assises du Tourisme ont été organisées pour présenter aux acteurs du terrain, les éléments de cette étude, pour valider ensemble un positionnement et pour apporter des éléments au projet.

L'étude est ensuite présentée en deux temps : une première partie est consacrée au diagnostic, afin de s'assurer que les entretiens menés avec les structures correspondent bien à la présentation. La deuxième partie présente les pistes d'actions proposées. L'intérêt est d'avoir l'avis des participants et que chacun puisse s'exprimer librement.

Ci-joint un résumé de cette présentation. Celle-ci est disponible dans sa version intégrale sur le site internet de la Cdc.

### **Les éléments synthétiques du débat :**

- Comment les 2 à 3 Millions de Chiffre d'Affaire de l'activité touristique ont-ils été calculés ?

Il s'agit du total des chiffres d'affaire transmis par les professionnels lors des entretiens ainsi qu'une estimation à minima du chiffre d'affaire des hébergements, des restaurants, auquel s'ajoute les budgets des animations culturelles du territoire. On ne sait pas pour le moment si ce chiffre a tendance à augmenter ou à descendre.

- Quelles sont aujourd'hui les relations avec l'Office de Tourisme du Sauternais-Graves-Langon, avec l'Entre-Deux-Mers, avec Bazas ?

L'Office de Tourisme de Sauterne-Graves-Langon a vendu des circuits autour de Clément V. Nous ne savons pas aujourd'hui si ces produits ont bien fonctionné.

Cet Office de Tourisme a demandé à la Cdc, s'il pouvait étendre sa zone de commercialisation au territoire de la Cdc de Villandraut. Dans la mesure où un projet de structuration des Offices est en cours avec les 2 Cdc voisines à Villandraut (Bazas et Captieux-Grignols), cette demande de commercialisation a été suspendue pour le moment.

Un courrier d'information régulier aux prestataires serait utile pour les tenir au courant de ce genre d'informations.

Un problème d'articulation se pose aujourd'hui entre ces territoires. Notre secteur est rattaché au pôle touristique des Landes de Gascogne avec qui nous travaillons sur cette structuration. Nous sommes aujourd'hui, sur des territoires administrativement différents, ce qui ne fait qu'augmenter le manque d'intérêt du Comité Départemental du Tourisme pour le Sud-Gironde.

On constate que les moyens des collectivités voisines (notamment sur le Sauternais) sont en augmentation pour ce secteur du tourisme.

Quels sont les financements et les moyens humains mis en oeuvre aujourd'hui pour cette structuration des Offices de Tourisme ? Les moyens financiers de la Cdc pour ce projet sont aujourd'hui limités, c'est pourquoi une volonté commune des territoires de se fédérer est indispensable. Une structuration des Offices serait aujourd'hui bénéfique aux prestataires, ceux-ci doivent participer.

Un projet bien structuré doit permettre à la Cdc d'aller chercher des financements, en ayant à ses côtés l'appui des professionnels du territoire.

- Pour revenir sur les actions d'interprétation proposées, le cabinet précise que les thèmes développés doivent être scénarisés. Pour le Pape, il ne s'agit pas de faire un commentaire purement historique mais bien de jouer sur différents registres, sur l'humour et de voir la déclinaison de cette image.

Pour le Ciron et la nature, il s'agit de recréer une ambiance, de sensibiliser les gens sans pour autant avoir un discours trop scolaire.

Les éditions paraissent être un support intéressant qui permettrait à la collectivité de lancer une première action concrète, 'une première étape.

Quels seraient les moyens de distribution pour ces éditions ? Dans un 1<sup>er</sup> temps, il s'agit d'un document gratuit pour le grand public du territoire. Ce document peut ensuite être vendu et ainsi être utilisé pour aller au-devant des gens. Il pourrait par exemple être présenté lors des salons.

Un DVD interactif, un film ne pourrait-il pas être développé ?

L'écrit, le papier, semblent des supports mieux adaptés aux messages que l'on souhaite partager sur ce territoire (part importante de l'imaginaire) que des supports vidéos ou numériques. De plus, le coût d'une réalisation professionnelle dans ce domaine, est fortement supérieur au coût d'un écrit.

Les prestataires devront être associés au contenu de ces éditions, de la signalétique.

- Concernant la qualification des sites, Villandraut apparaît comme un pôle à développer. Il pourrait s'agir de la destination phare du territoire de par sa proximité avec le Ciron, ses services et commerces, le camping...

- Le développement des classes découvertes nécessiterait une mise aux normes pour l'accueil des classes, afin de pouvoir proposer une offre à une échelle plus vaste. L'investissement d'une telle opération est important.

Un large débat s'ouvre ensuite sur les thèmes à développer, sur l'identité. Les 3 thèmes présentés sont :

- Vie et renaissance du Ciron
- La route de la Sève
- Les largesses d'un Pape

Certains projets (musée à Villandraut, nom de la Cdc) montrent que ce débat autour de l'image du territoire a déjà eu lieu à plusieurs reprises.

Le Ciron a connu cet été un niveau d'eau relativement bas, mais il s'avère que d'autres rivières sont à des niveaux inférieurs.

Beaucoup de professionnels insistent sur le thème du Ciron, en précisant que des choses ont déjà été faites sur le thème du Pape. Il s'agit aujourd'hui de parler d'un atout incontestable du territoire. Le Ciron doit absolument être mis en valeur, il doit se faire connaître, tout en veillant à sa protection.

De nombreux thèmes (les moulins, le flottage du bois, les barrages, la protection du milieu, la faune, la flore...) peuvent se raccrocher à cette thématique du Ciron. Cette rivière participe de l'histoire du territoire, du patrimoine, elle représente la colonne vertébrale du territoire.

Le Ciron serait-il légitime de l'intérieur du territoire et le Pape de l'extérieur du territoire ?

Il est précisé que la réputation du Ciron s'étend bien au-delà de notre secteur. Le Sauternais est par exemple directement concerné.

Au final, le Ciron fait l'unanimité auprès des professionnels. Le bureau d'étude propose donc que ce thème soit retenu prioritairement pour les actions futures.

Laurence Harribey conclut la réunion en remerciant l'ensemble des personnes d'avoir participé à ce débat constructif. C'est le début d'un travail collectif. Les ateliers Agenda 21 doivent également être l'occasion de faire avancer le débat.

Un prochain rendez-vous sera proposé aux prestataires d'ici 3 mois environ pour continuer ce travail.

Pour toutes remarques, questions sur ce projet, n'hésitez pas à contacter la Cdc.